

DIAPO 2

Qui sommes-nous ?

BASSINES NON MERCI

Collectif informel :

- qui lutte contre l'implantation de méga-bassines,
- très actif dans le Poitou
- composé de citoyens, de plusieurs dizaines d'organisations (associations, syndicats, partis politiques,...)

Un front commun allié depuis août 2021

LES SOULÈVEMENTS DE LA TERRE

Une composition de forces hétérogènes à la croisée :

- de territoires en lutte
- du mouvement écologiste
- du syndicalisme paysan
- de la jeunesse révoltée

Les SDT : Une composition des forces hétérogènes à la croisée de territoire en lutte, du mouvement écologiste, du syndicalisme paysan, de la jeunesse révoltée. Mais aussi : des fermes, des collectifs, des associations agricoles et militants d'horizons divers.

Nous nous sommes réunis en janvier 2021 pour faire face à différents constats et réalités alarmantes et trouver des biais pour agir ensemble, sortir de nos isollements respectifs et partager nos expériences et pratiques de lutte. Nos luttes sont ancrées dans les imaginaires mais souvent trop atomisées, diffuses donc invisibles et difficile, voire impossible à rejoindre.

Nos grands objectifs :

- Précipiter la rencontre entre monde paysan et mouvement climats, luttes de territoires et jeunesse révoltée
- Construire une force d'appel et d'action à l'échelle nationale (pour commencer)
- Organiser des campagnes d'actions sur tout le territoire avec 2 objectifs majeurs : reprendre les terres convoitées par nos adversaires et bloquer et désarmer les industries qui dévorent nos territoires.

BNM : Collectif citoyen informel très actif

Composés :

- de citoyens
- d'assos de protection de l'environnement (comme l'APIEEE, NE17, la LPO, SOS rivières & Environnement,...)
- de syndicats (comme la Confédération Paysanne, la CGT, Solidaires, la FSU) - de partis

politiques (comme la France Insoumise, EELV, le NPA, le PCF) qui se sont réunis depuis plusieurs années pour dénoncer et stopper les projets de méga-bassines.

et actuellement + de 150 organisations qui soutiennent les mobilisations contre les méga-bassines => Rassemblement d'une diversité de gens autour de cette lutte (au niveau local jusqu'à l'international)

<https://bassinesnonmerci.fr/index.php/2023/01/12/25-mars-pas-une-bassine-de-plus-mobilisation-internationale-pour-la-defense-de-leau/>

Rencontre BNM & SDT :

Août 2021, après la première saison, nous sommes plus de 100 personnes à nous retrouver pour discuter pendant trois jours. C'est ce qu'on appelle l'interlude des soulèvements.

- On y décida des actions et des luttes de la saison 2.
- Assiéger Monsanto, mais aussi, récupérer des terres contre l'accaparement dans le Jura, lutter contre le grand paris et... les bassines bien sûr.
- C'est là que nous avons commencé à comprendre ce que sont les bassines et pourquoi il y a urgence à stopper leur construction maintenant.
- Alors que la lutte a déjà un écho au-delà du Marais Poitevin, lorsqu'ils viennent aux soulèvements de la terre c'est pour donner une ampleur plus grande et une combativité plus importante afin de s'opposer à l'installation de 90 nouvelles bassines dans les deux prochaines années, puis des milliers sur tout le territoire, au moment où les travaux de la bassine de Mauzé sur le Mignon commencent en septembre 2021.

DIAPO 3

C'est quoi une méga-bassine ?



- Des cratères allant jusqu'à 20 hectares et 10 mètres de haut, entièrement plastifiés
- Les méga-bassines ne sont pas alimentées par l'eau de pluie
- Elles pompent directement dans les nappes phréatiques en hiver et les cours d'eau
- Elles sont subventionnées avec 70% d'argent public (+ de 75 millions d'€)

- Les méga-bassines sont des ouvrages de stockage de l'eau aux allures de cratères plastifiés. Elles sont pourvues de digues d'environ 10 mètres de haut, érigées grâce à la terre décaissée (jusqu'à 8 m).
- Elles font en moyenne 10 hectares et peuvent aller jusqu'à 20 hectares
- La bassine de Ste Soline pouvant contenir 628 000 m³ d'eau équivaut à 250 piscines olympiques
- Contrairement à ce que répètent en boucle les promoteurs des méga-bassines, y compris le gouvernement, les méga-bassines sont principalement remplies par pompage dans les nappes phréatiques (mais aussi les cours d'eau).
- Il ne s'agit pas de récupérer une eau «qui tombe du ciel» mais bien d'aller chercher l'eau dans ses espaces de stockage naturel. Elles ne sont pas remplies non plus avec l'eau de ruissellement (celles des crues par ex) comme les retenues collinaires.
- À cause de cette sur-irrigation, il est très courant que les nappes phréatiques soient trop basses l'hiver pour pouvoir pomper. Alors même que les niveaux autorisés sont déjà très bas. L'enjeu est en réalité la pérennisation de l'irrigation intensive.
- Les préfetures donnent des dérogations chaque année pour prélever encore plus d'eau. • Elles sont subventionnées à 70% d'argent public (+ de 75 millions d'€ actuellement) et majoritairement via l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (50% des aides).

Ce financement public est normalement conditionné à des engagements de réductions de pesticides par les bénéficiaires, or en pratique ce n'est pas le cas (lire rapport indépendant de l'AELB :

<https://agence.eau-loire-bretagne.fr/files/live/mounts/midas/Donnees-et- documents/Evaluations/Bilan%20des%20engagements%20in>)

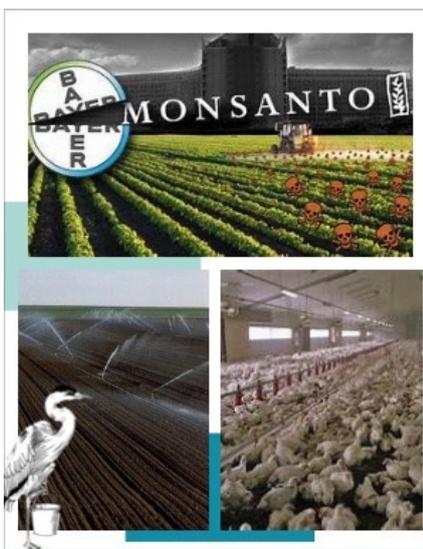
DIAPO 4

C'est quoi une méga-bassine ?



Vidéo d'une minute : <https://www.youtube.com/watch?v=s8KEa7J3tKQ>

DIAPO 5



Les méga-bassines nourrissent l'agro-industrie, pas les humains

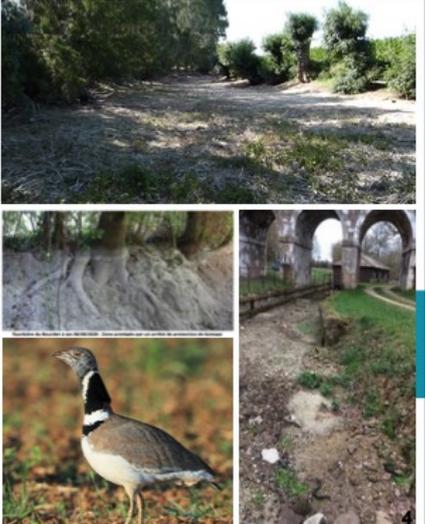
- Elles ne bénéficient qu'à seulement 5% des exploitations agricoles du territoire
- Elles ont été inventées pour maintenir en vie l'agriculture productiviste intensive avec les monocultures de maïs et la production animale en batterie. Elles alimentent de grosses exploitations servant un modèle principalement exportateur ne participant pas à la souveraineté alimentaire
- Ce sont des cultures d'été inadaptées, qui demandent toujours plus d'eau au moment où elle est la moins disponible
- Ce sont des cultures sous perfusion des intrants chimiques vendus par Monsanto et consorts.

- Les méga-bassines sont des dispositifs qui s'inscrivent dans l'histoire de l'irrigation, a fortiori, de l'irrigation intensive qui se développe en France à partir des années 70/80
- Les méga-bassines sont la continuation de 40 ans de fuite en avant : d'assèchement des zones humides et d'agrandissement des surfaces agricoles.
- Elles sont le pansement d'une agriculture en bout de course qui a déjà trop pompé les nappes phréatiques, en grande partie pour alimenter les monocultures de maïs et l'élevage intensif.
- maïs importé dans les années 50 via des semences hybrides issus des états-unis, notamment par Monsanto, mais aussi aujourd'hui Bayer ou Pioneer (chantre des OGMs).
- inadapté à nos régions car doit être irrigué l'été à la différence d'autres cultures (du sorgho, de la luzerne)
- est maintenu en vie par les intrants chimiques, roundup et glyphosate, que les mêmes sociétés (Monsanto/Bayer...), vendent aux agriculteurs.
- 70 % des céréales de l'ancienne Poitou-Charentes sont exportées par le port de La Rochelle (<https://reporterre.net/Profits-export-et-grandes-cultures-les-vraies-raisons-des-megabassines>). Le développement du port se confond avec celui de la filière céréalière.
- Les méga-bassines alimentent en eau de grosses exploitations qui servent un modèle principalement exportateur ne participant pas à la souveraineté alimentaire.
- Le développement de ces ouvrages entraîne également une spéculation sur le prix des terres rendant de plus en plus difficile l'accès au foncier et empêchant l'installation de nouveaux paysans.
- Alors, combattre le modèle industriel défendu par les bassines va de pair avec celui de s'attaquer aux multinationales qui le soutiennent. C'est un seul et même geste qui cible différents maillons de la même industrie

DIAPO 6

Quelles conséquences ?

- Surexploitation des ressources
- Les rivières subissent des assècs plus de la moitié de l'année
- Les écosystèmes sont détruits (zones humides, perte de biodiversité, artificialisation des sols...)
- Partage inéquitable de l'eau et problèmes d'alimentation en eau potable
- Dégradation de la qualité de l'eau (liée aux engrais et pesticides de synthèse, eutrophisation de l'eau...)



• Dans le Marais Poitevin qui est la deuxième plus grande zone humide de France des centaines de kilomètres de rivières sont transformés en chemins tous les ans et pendant de longs mois.

Les Deux-Sèvres : 1000 km assècs (été 2022) sur ces 2700 km de cours d'eau.

Les rivières et les nappes ont perdues 20% de leur débit et volumes les 20 dernières années. Les années à venir ne seront pas meilleures !

- Assècs hivernaux (Photo en bas à droite est prise en février 2017 à Lusseray. La même chose s'est produite en février 2018 sur le Crépé...)

- exemple de la tourbière du Bourdet (de + en + asséchée alors que c'est une zone protégée),

- vidange prématurée du marais avec des conséquences au printemps et en été sur la biodiversité (notamment pour les populations d'oiseaux comme la guifette noire ...)

L'eau qui est pompée l'hiver est une eau qui ne viendra pas réalimenter les zones humides. Or ces zones se reconstituent l'hiver pour répondre aux besoins du milieu naturel. Sans rechargement suffisant des zones humides et des sols, ce sont de nombreuses espèces animales et végétales qui sont impactées. C'est donc toute la biodiversité qui est mise en danger par ces méga-bassines.

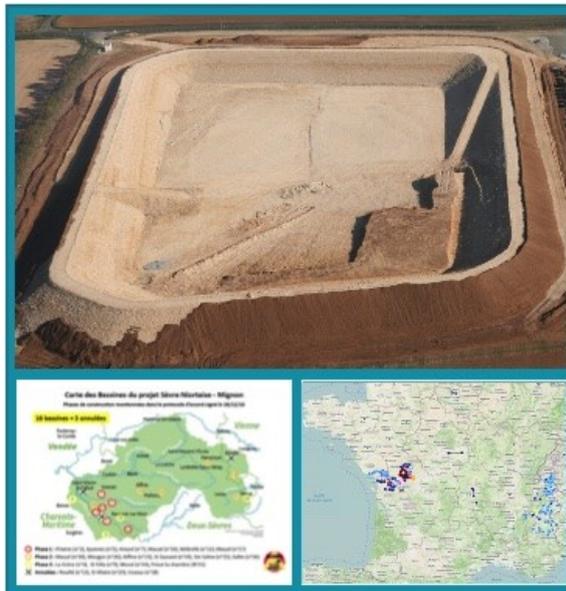
=> Non préservation des milieux

- Oiseaux de plaine (Outarde canepetière et oedycnème criard). Le CNPN s'est auto-saisi car il aurait dû être consulté sur le chantier de la bassine de Sainte-Soline qui est sur une zone de protection spéciale pour l'Outarde. Il a confirmé que des impacts directs réels affectent les oiseaux nicheurs, dont l'outarde, à commencer par le facteur « dérangement et effarouchement » des travaux.

- Perte Biodiversité aquatique

- l'eau potable est de plus en plus polluée et se raréfie : les départements de la Charente- Maritime, de la Vendée et des Deux-Sèvres ont été retoqués plusieurs fois par l'Europe pour la mauvaise qualité de leurs eaux potables.

DIAPO 7



Pourquoi agir maintenant ?

- Il y a la volonté de généraliser ces projets à l'ensemble du territoire français
- 93 de ces méga-bassines sont prévues en Poitou dans les 2 prochaines années
- Un millier en France dans la décennie
- Dans le 79, le chantier de la première méga-bassine de Mauzé-sur-le-Mignon est terminé, ceux de Sainte-Soline et de Priaires sont en cours, celui d'Épannes vient de démarrer !!

- 93 de ces méga-bassines sont prévues en Poitou dans les 3 prochaines années, 16 dans le Marais Poitevin...
- mais ce n'est que le début! ces projets de stockages d'eau vont se généraliser à l'ensemble du territoire national. Fesneau a annoncé en janvier 2024 qu'une loi de simplification des procédures administratives pour les agriculteurs pourrait voir le jour au printemps ainsi que le lancement d'un "fonds hydraulique" qui fait suite au "Plan eau" du gouvernement et donnant lieu à une aide de 20 Millions d'euros
- Les travaux sur la première bassine sont achevés : la bassine de Mauzé sur le Mignon dont le chantier avait été envahi par des centaines de personnes en septembre est en cours d'utilisation. 2 autres chantiers sont en cours : - Priaires qui fait fait l'objet d'un recours administratif suite à des conflits d'intérêts visant les porteurs de projet ayant entraîné une suspension des travaux
- Sainte-Soline dont les travaux ont démarré alors qu'aucune dérogation n'ait été demandée de la part des porteurs de projet et de la Préfecture auprès du CNPN alors que c'est obligatoire car sur une zone de protection spéciale outarde)



vidéo Tesaer : <https://youtu.be/J5CUEMzbTKo>